

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER EST DU 29 JUIN 2015

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 16, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.

M. le Maire.- Mesdames, Messieurs, bonsoir. Avant l'ordre du jour du Conseil, nous allons procéder à l'appel. Monsieur Geffrault, s'il vous plaît, auriez-vous l'amabilité d'appeler vos confrères et vos collègues ?

(M. Geffrault procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS :

M. le Maire.- Dans cet ordre du jour figure la présentation des nouveaux membres en qualité, soit de Présidents d'associations, soit directement de Présidents de Comités d'Intérêt de Quartier. Je voudrais d'abord donner la parole à Mme Nabila Brahmia.

Mme BRAHMIA.- Bonsoir à tous. Nabila Brahmia, Présidente récemment du centre social de la Farandole, j'ai été élue au mois de mai.

M. le Maire.- Et accessoirement, une excellente collaboratrice de Pôle Emploi. Ensuite, Mme Lara Cambillau.

Mme CAMBILLAU.- Bonsoir à tous, Lara Cambillau, je suis la nouvelle Présidente du Comité d'Intérêt de Quartier des Heures Claires.

M. le Maire.- Vous allez nous faire oublier, mais pas par notre cœur, par le travail, M. Alain Delions qui a été pendant des années un homme acharné pour le développement des Heures Claires.

Et M. Luigi Abbadessa, qui ne se trouve pas très loin des Heures Claires puisqu'il y a passé sa vie professionnelle aussi.

M. ABBADESSA.- Luigi Abbadessa, je suis là depuis le 15 avril, je suis à Esperen depuis 30 ans avec M. Serge Gues qui a été malade et qui m'a laissé la place.

M. le Maire.- Merci. A l'instar des derniers Conseils de quartier, ou des trois précédents, je vais donner la parole à M. Garcia qui va nous faire le topo final maintenant, surtout qu'il y a eu une réunion *débriefing* général la semaine dernière, sur l'opération « Istres propre 2015 ».

M. GARCIA.- Mesdames, Messieurs, un peu plus d'un mois après « Istres propre » qui s'est déroulé le 23 mai et puis au sortir d'un *débriefing* vendredi soir avec la plupart des référents de quartier, quelques mots sur cet événement « Istres propre 2015 ».

Tout d'abord, le crédo est le même, nous sommes dans la sensibilisation, l'implication. Cette action permet de fédérer le plus largement possible les habitants et les acteurs de notre cité, c'est cette démarche-là qui est essentielle et c'est bien dans cet esprit que s'est déroulée cette manifestation 2015.

La difficulté cette année a été liée au calendrier, celui-ci était compliqué et pénalisant. Malgré tout, nous avons gardé le 23 mai qui était la moins mauvaise des dates. Pénalisant parce que nous étions au retour des vacances scolaires, sur un week-end de Pentecôte et sur un lundi férié, que le tournoi du FCIR démarrait le samedi après-midi, puis il a fallu aussi conjuguer avec la course de côte de l'ASA qui n'était pas forcément initialement facile, mais les choses se sont bien passées. J'ai eu l'occasion de le dire la fois dernière mais je le redis parce que cela m'a énervé, bien que maintenant je considère que ce soit anecdotique, il y a eu un appel au boycott le 22 mai par une association d'imbéciles opposants qui n'ont rien compris à notre projet. Tant pis pour eux.

Le format que nous avons maintenu est l'implication des enfants, j'aurai l'occasion d'y revenir. C'est l'implication des acteurs associatifs toujours déterminés et engagés. C'est la mobilisation des associations de quartier, et j'en profite pour remercier toutes les personnes ici présentes, les Président de CIQ, les associations de quartier, qui nous ont donné un bon coup de main et qui ont été des relais prépondérants. Nous avons maintenu les actions auprès du monde du handicap et des actions particulières au sein de la Chrysalide, du Mas des Aiguebelles, d'EPONA, auprès d'Istres Handicap Solidarité. Le monde sportif, nous allons en reparler tout de suite, était omniprésent. Et puis nous avons gardé notre cartographie et notre organisation qui fonctionnent relativement bien jusqu'à présent.

Les dimensions en 2015 sont nombreuses puisque c'est un cru particulier. Tout d'abord, avec une implication remarquable du monde scolaire qui s'est mobilisé dès le vendredi 22 mai après-midi, et bien entendu ces enfants-là ont permis aux parents de revenir le samedi matin. Ils se sont mobilisés sur différentes structures,

celles qui intègrent ce quartier Est. On retrouve Pierre Armanet et Jacqueline Auriol, qui s'est mobilisée de manière remarquable, et la maternelle Sainte Catherine également. On va retrouver Camille Pierron, Elise et Jean Mille à la Prédina, et le Clos de la Roche. Imaginez plus de 700 enfants qui se sont mobilisés le vendredi après-midi, convaincus, eux, que cette action est déterminante et permet aussi de sensibiliser ceux qui sont encore en marge. L'AFPA a fait une opération le vendredi 22 matin, c'est une première, plus de 200 personnes se sont mobilisées sur cette action-là. La base aérienne a fait une action « Base propre » le jeudi 21 mai. Et puis, c'est une première également, des lycéens d'Arthur Rimbaud se sont mobilisés auprès de nous et étaient présents le samedi matin. C'est une première, et cela permet déjà d'imaginer des ponts avec ce lycée pour décliner des actions tout au long de l'année avec eux. Les jeunes du service civique et l'EPJ étaient présents sur les salins de Rassuen. Le monde du sport, je l'ai évoqué, a eu une action déterminante sur le site de la Roselière, du tour de l'Étang de l'Olivier, avec le CIQ du tour de l'Étang de l'Olivier, son Président est ici présent. C'est une démarche et une demande anciennes du CIQ que nous avons transformées puisque nous avons pu effectivement ramasser 110 m³ sur ces terres de la Roselière. Les commerçants étaient omniprésents avec les enfants du périscolaire.

Nous avons aussi développé, vous avez pu le voir, une opération « Conten'Art », des containers qui ont été décorés par des graphes de la ville et qui permettent de valoriser l'art graphique au sein de notre commune. Et puis ce projet a été décliné sur les six communes. Certes, Istres a une dimension tout à fait particulière, mais ceci a permis de mutualiser les moyens humains, d'une part, et les moyens matériels.

Simplement en termes de bilan, il faut toujours accompagner les commentaires de quelques chiffres, on va simplement rapprocher 2013 de 2015. En 2013 on avait mobilisé un peu moins de 2 000 éco-citoyens, nous avons ramassé 170 m³. En 2015 on était plus de 2 400 éco-citoyens, si l'on intègre le monde scolaire et l'AFPA, et nous avons ramassé 170 m³. On peut dire périmètre égal mais dont 110 m³ sur l'aire de la Roselière. Nous sommes donc passés de 170 m³ à 60 m³. Ceci témoigne effectivement que la ville d'Istres est de plus en plus propre.

Pour les quartiers Est, un bel engouement : 500 personnes. Armanet 20 à 30 personnes, Cavalloni 80 personnes, Jacqueline Auriol une cinquantaine de personnes, le portail d'Arles centre-ville (animé par José Nunez) 80 personnes, la Roselière entre 80 et 100 personnes, le Ranquet, la pinède des Heures Claires, le Port des Heures Claires, un bel engagement de votre quartier. « Istres propre 2015 » est un cru particulier et je tiens à vous remercier.

M. le Maire. - Merci, Monsieur Garcia. Remerciements quand même parce que le bilan est, comme les années précédentes, assez exceptionnel.

(Arrivée de Mme Joulia.)

Nous avons eu cette année un afflux supplémentaire et nous en sommes heureux parce qu'après l'interruption de l'an dernier, notre but était bien sûr de parvenir à ce résultat, mais avec quelques inquiétudes. Il a fallu tout le *punching* de M. Garcia et tout l'enchaînement de gens comme vous, les Comités d'Intérêt de Quartier, les leaders d'opinions, les Présidents d'associations, qui labourent autour d'eux, parmi leur cercle d'amitié, parmi leur champ de travail, pour arriver à ce chiffre. Même si des groupes nouveaux s'y sont ajoutés et ont vraisemblablement fait la bascule vers un sommet plus haut que d'habitude, on comprend bien que la base, la racine, celle qui fait le succès de la manifestation depuis son début, est toujours là. Je remercie encore une fois les organisateurs, plus particulièrement M. Garcia, et les membres du Comité autour de lui qui sont nombreux et qui amènent ce résultat. Encore une fois, on ne fait pas un coup de *bluff*, on ne fait pas un coup de pub, on essaie d'amener les gens de manière pédagogique, de manière amicale mais suffisamment ferme pour faire comprendre que la ville est un lieu à respecter, que le domaine public est le domaine privé de tout le monde et qu'à partir de là, il faut faire en sorte qu'il soit aussi considéré que ce que l'on voudrait voir pour ses biens plus personnels. On doit reconnaître que, excepté la Roselière qui a demandé un commando très actif et qui a fait la presse des extractions, un gisement, le reste montre bien que petit à petit, d'année en année, on décline, on arrive à ce but justement d'avoir fait comprendre aux Istréens que l'amour de leur ville passe par leurs propres comportements.

Edition 2016 avec quelques objectifs, non pas nouveaux puisqu'ils seront les mêmes, mais sans doute avec quelques originalités. Je fais confiance à M. Garcia pour trouver les moyens nouveaux et supplémentaires pour continuer notre marche vers l'avant.

Troisième thème, qui devrait faire l'unanimité, moins une voix, une voix amicale quand même. Finalement, à force d'échanger sur ce thème, vous allez voir que l'on en arrive à mieux se comprendre. C'est celui de la vidéo protection. C'est une joute tout à fait amicale avec M. Lemassu qui fait de cette intervention un principe qu'il ne soutient pas. Toute profession est acceptable, mais j'ai des exemples pour montrer que l'efficacité se trouve au jour le jour. La semaine dernière il y a eu l'interpellation d'un individu armé d'un fusil. Il a été aperçu par nos opérateurs à 3h du matin –vous voyez que l'opérateur veille– ce qui a permis une description tout à fait bien précise pour que cet individu puisse être arrêté dans la journée, ce qui a été fait dans l'après-midi. Ce n'était pas une arme lourde mais c'était quand même quelque chose qui pouvait faire peur et qui était peut-être destiné à faire des exactions un peu indécrites.

(Arrivée de M. Leban.)

Et hier –cela fera plaisir à M. Bremaud– nous avons malheureusement eu une tentative de braquage, cambriolage, de nuit, puisque trois personnes voulaient s'en prendre au café-tabac de la Prédina, et, grâce aux opérateurs qui ont également signalé immédiatement aux agents municipaux cette mauvaise action, ceux-ci sont arrivés et ont intercepté deux individus sur trois.

Cela me fait penser de vous dire qu'une fois de plus on va se plaindre... Surtout qu'il y en a ici qui se font le relais, d'ailleurs ils n'arrêtaient pas de marquer tout ce que je dis pour pouvoir l'étudier en haut lieu. Pour qu'ils soient complets dans leur transmission il faudra qu'ils ajoutent que, bien sûr, ce sont des gens de l'extérieur, puisque sur les trois personnes il y en avait deux qui étaient fichées à Marseille. Nous sommes une terre qui attire les gens qui ont malheureusement un esprit douteux parce qu'il y a sans doute des intérêts plus étalés ici qu'ailleurs.

Nous allons donc continuer dans la vidéo protection et je vais vous rappeler que nous avons procédé, d'abord à la signature d'un plan qui a pour but de couvrir davantage la ville, nous nous sommes étalés vers les quartiers Est et Sud, et bien sûr au centre-ville, et nous avons passé également une convention, qui a un caractère exceptionnel puisque cela n'existe nulle part, avec des bailleurs sociaux pour qu'eux-mêmes soient le relais à l'intérieur des cités, pour contrôler et envisager les incivilités de toutes natures. Cela peut aller du rassemblement en bas d'immeuble qui gêne les personnes au tapage à la suite de jeux de ballons ou aux exactions dont j'ai parlé tout à l'heure. Je vais vous les citer d'ailleurs : une caméra de plus à la Tour de Nedon, une caméra supplémentaire (une deuxième) à la place des Echoppes, une supplémentaire au Palatin, une au Paradistes (c'est la montée des Baux), une au carrefour Prédina/Quatre Vents, une autre au chemin du Castellancordier, une sur le parvis de tout ce qui est Hôtel de Ville mais côté Etang de l'Olivier, l'entrée de l'Hôtel de Ville qui n'était pas couverte jusqu'à ce jour, la gare routière, les Arnavaux, la Halle de l'Olivier, le Magic Mirrors, le Domaine des Soleiades (c'est une opération que nous menons avec les privés qui payent la totalité de ce qui est la cause matérielle, et nous prenons le branchement et la visualisation des images), le mini-port de l'Etang de l'Olivier, la police municipale aux Echoppes partie basse qui aura effectivement une caméra à sa disposition, le Port des Heures Claires, autant à l'entrée qu'au-dessus, avec les Logis de Grignan.

Tout cela nous amène à avoir une couverture largement suffisante, je le dis parce que certains en demanderont davantage. Parce que maintenant que nous avons mis ce système en route et qu'il est reconnu, avalisé, pour son efficacité, et surtout que nous avons placé quand même le contrôle 24 heures sur 24, mais c'est obligatoirement sur les grands axes, sur les endroits de circulation majeurs, sur les parkings, dans les cités, dans le centre ancien, bien sûr, mais nous ne pourrions pas aller dans les lotissements. Je préfère aller au-devant de la question, si tant est que quelqu'un pouvait me la poser, car vous imaginez un peu ce que cela voudrait dire comme supports supplémentaires. Mais ceci ne doit pas être vu comme l'outil qui va remplacer mais l'outil qui complète, qui s'ajoute, car nous sommes bien sûr en première importance en appui de l'aspect humain qui est créé et porté par notre police municipale, avec M. Jean-Paul Canovas à sa tête. Et pour que certains quartiers soient mieux couverts nous allons, d'ici la fin de l'année, implanter un poste de police au quartier des Echoppes. Les travaux sont engagés avec le concours des services techniques qui mettront la main directement aux modifications. Vous voyez que notre dispositif d'aide aux administrés en fonction de leur souci de sécurité est vu de manière à grand relief.

Voilà ce que je voulais vous dire en introduction, je vais maintenant passer la parole à M. Bouchaud qui piaffe, qui a envie de vous parler des plages de la Romaniquette et du Ranquet. Je lui cède la parole, à moins que vous ayez des questions, des précisions, sur l'aspect de la sécurité que je viens d'évoquer.

M. GALLE.- Pierre Galle, Association des Echoppes. Juste une précision pour le poste de police municipale, y a-t-il une date, un endroit ?

M. le Maire.- Je viens de le dire, au cours du dernier trimestre. Je prends une latitude très large pour dire qu'entre septembre et décembre ce sera fait. Les travaux vont commencer lorsque ceux de La Halle du centre-ville seront terminés, ce qui est en passe de l'être.

M. GALLE.- On a entendu dire que les Echoppes passaient de zone prioritaire à zone de veille, y a-t-il une différence et quelle est cette différence ?

M. le Maire.- C'est un terme que nous avons voulu conserver, du moins surtout justifier, Mme Joulia vous en donnera beaucoup mieux que moi les détails. C'est parce que nous avons eu la déconvenue de nous apercevoir que l'Etat avait, dans les zones CUCS –c'est-à-dire zones où il y a une politique de la Ville affirmée– opéré un retrait sur les Echoppes. Mme Joulia et moi-même sommes allés auprès du Préfet de police, la Préfète, Mme Lajus –qui s'en va d'ailleurs dans les jours qui viennent– pour lui dire que c'était quand même pour nous assez anachronique puisque les Echoppes donnaient quelques signes de fracture sociale, peut-être même plus importants que le Prépaou, et que nous aurions aimé que le dispositif d'aide, d'assistance, comme le mènent l'Etat, la Ville, le SAN et les associations, puisse continuer. On nous a dit que ce n'était pas possible pour des raisons de niveau. Nous avons donc prévu d'avoir quand même une présence pour veiller à ce que ce quartier reste sous un œil. A ce titre-là, je me réjouis de la présence de Mme la nouvelle Présidente Nabila Brahmia qui a dans son programme, non pas une attitude uniquement liée aux loisirs et à l'accueil des enfants, mais qui se veut, sans doute parce que son côté professionnel amène cela, se mettre à la disposition de la population pour traiter la

somme de leurs difficultés, y compris celle de l'emploi. Nous sommes donc dans une stratégie, et je remercie Nabila de nous avoir donné cette possibilité parce qu'avec Mme Joulia et M. Bremaud nous en parlons et nous y pensons depuis longtemps. Mme Joulia va vous donner les éléments complémentaires que j'ai omis.

Mme JOULIA.- C'est un nouveau calcul que l'Etat a mis en place en même temps que les CUCS ont été remplacés par les contrats de Ville. C'est un nouveau terme, et le mode de calcul est de prendre des carrés de 100 m de côté et de voir pour attribuer le label de quartiers prioritaires. C'est essentiellement le niveau de vie des habitants et la rémunération qui est pris en compte. On promène ce carré comme cela. Nous n'avons que le quartier du Prépaou qui correspond à toutes ces conditions mises en place par l'Etat. Néanmoins, le quartier des Echoppes reste quand même une zone de fragilité sociale, de familles monoparentales, de fort taux de chômage, etc., que nous avons fait valoir par rapport au Prépaou. Nous avons vraiment essayé de faire rentrer ce quartier dans les « vrais » contrats de Ville, sans y parvenir, mais quand même, nous sommes arrivés à l'avoir en zone géographique de veille active. Cela veut dire que s'il y a des aides de l'Etat et du droit commun à chaque fois qu'il y a un dossier qui peut relever de la politique de la Ville, il y aura un regard positif et bienveillant sur les Echoppes par rapport au financement. J'ai rencontré aussi Mme Brahmia pour travailler ensemble sur le quartier des Echoppes.

M. DHELLIN.- Ce poste sera-t-il ouvert jour et nuit ?

M. le Maire.- Il sera ouvert la journée et il s'arrêtera comme tout poste de police annexe dont le relais est pris par les opérateurs immédiatement, la police municipale effectuant des rondes. Il n'y a aucun poste aujourd'hui, à part le centre actif de la police municipale dans son cœur, à l'hôtel de ville, plus le CSU, qui opère jour et nuit. Au Prépaou, malgré l'intérêt que nous y avons, il y a un arrêt normal, comme tout fonctionnaire peut le vivre, à partir de 18h30. A Entressen pareil, et aux Echoppes pareil. Après, le relais est pris par les rondes. Vous connaissez cela, vous avez de vieux souvenirs.

M. DHELLIN.- Tout à fait, Monsieur le Maire, cela me rappelle le bon temps.

Une intervenante du public.- Vous avez énuméré les différentes implantations des caméras et je voulais savoir s'il ne serait pas possible d'en implanter une...

M. le Maire.- Madame, s'il vous plaît, je suis désolé mais vous n'êtes pas membre du Comité. Ce n'est pas pour moi mais je trouve qu'il faut respecter les formes. Nous sommes dans l'instance opérationnelle élue, si vous voulez je répondrai à votre question personnellement ou avec mes services après. Sinon, après on ne sait plus où l'on commence et où l'on s'arrête. Merci de comprendre en tout cas, parce que je suppose que votre question est pertinente et importante. J'étais parti pour donner la parole à M. Bouchaud.

M. BOUCHAUD.- Quelques informations sur « Istres plages 2015 », les deux plages, Romaniquette et le Ranquet.

Les postes de secours des plages de la Romaniquette et du Ranquet ont été installés le 15 juin 2015, c'est opérationnel. Par arrêté municipal, la baignade est surveillée les week-ends du 20 et 21 juin, du 5 et 6 septembre, du 12 et 13 septembre. En dehors de ces week-ends, la plage est surveillée au quotidien par des maîtres-nageurs-sauveteurs du 27 juin au 30 août. A la Romaniquette une guinguette est installée, qui a pour nom Le Pointu, depuis le 27 mai. Pour des activités mécaniques (toujours à la Romaniquette), une convention est en cours de réalisation pour les animations de bouées tractées, jet skis, randonnées, et baptêmes encadrés. La nouveauté cette année est le flyboard. L'entretien des plages est assuré quotidiennement du lundi au samedi par les services de la Ville. Les analyses des eaux de baignade, le GIPREB effectue des prélèvements une fois par semaine, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) effectue des prélèvements tous les lundis, et nos services du port et des plages effectuent également des prélèvements plusieurs fois par semaine.

Différentes manifestations organisées par le service évènementiel, le Conseil général et différentes associations sportives sont programmées. Le lundi 22 juin a eu lieu le départ du « 13 à la voile » avec 200 personnes sur le port. Il est prévu le 27 juillet 2015 « Ecoute ta planète », le 29 juillet 2015 « Infos Maire », le 24 et 25 juillet le « Jazz au Ranquet », et le 7 et 8 août les Fêtes du Ranquet avec feux d'artifice. Il y a aussi des balades en mer, du ciné en plein air, des repas, en cours d'élaboration. Merci.

M. le Maire.- Y a-t-il quelques questions à poser sur les opérations d'« Istres plages » ? (Pas d'observation) Espérons que le temps sera un bon allié pour nos estivants et nos citoyens qui généralement fréquentent de manière très assidue ces lieux.

Monsieur Bouchaud, vous gardez la parole pour nous parler de la future Maison du Ranquet.

(Projection sur écran.)

M. BOUCHAUD.- Il sera possible de positionner les différents éléments du projet sur la parcelle DM4 de 46 352 m² située en zone NPS dédiée aux activités ludiques, sportives et loisirs socioéducatifs. La zone EBC qui limitait jusqu'alors grandement les possibilités de construire sur cette parcelle a été déclassée et les

contraintes de retrait imposées par la loi Barnier ne s'appliquent pas sur cette parcelle. Elle se situe à l'entrée du quartier concerné et sera visible et accessible facilement depuis les quatre voies et le rond-point qui desservent le quartier. La surface de plancher ne sera pas limitée à 89 m² et permettra de mettre en œuvre les programmes en adéquation avec la demande. Le plateau sportif pourra être à proximité immédiate de la Maison de quartier et ainsi créer une réelle entité. Les stationnements seront également sur la même parcelle. Pour résumer, la Maison de quartier fera 110 m² et le terrain multisport 288 m², et il y aura entre 6 et 8 places de parking.

M. le Maire.- Cela va nous permettre, fort de la mauvaise surprise d'il y a quelques jours, d'empêcher que quelques campings sauvages ne s'installent, malgré la présence de l'aire de grand passage. Mais nous avons pu jouer sur le temps. Vous avez remarqué qu'ils sont restés nettement moins de temps que prévu, même s'ils ont ennuyé, comme le faisait remarquer M. Mariniello, une bonne semaine. C'est parce qu'ils considéraient ne pas vouloir diviser leur communauté, et pour eux les 150 places de l'aire de grand passage, ce qui est quand même important, étaient insuffisantes. Ils se sont donc mis là de manière sauvage, à l'abri, sous les arbres, et ont empêché le bon fonctionnement du club hippique qui se trouve derrière. Heureusement la zone de grand passage nous donne quand même des droits d'expulsion rapide et nous avons pu, en 8, 10 jours, faire régler le problème alors qu'il était parti pour durer nettement plus.

Nous avons prévu la date d'ici la fin de l'année. Cela ira relativement vite étant donné que nous ne sommes pas dans un dépôt d'architecte, nous sommes dans un travail d'assemblage, puisque c'est sous des formes de type Algeco –améliorés bien sûr, puisque c'est adapté aux prestations que nous voulons– que nous avons fait cette opération. Cela ira donc plus vite. C'est une opération qui coûte quand même 400 000 € TTC, avec le plateau sportif qui sera situé juste à côté. Les utilisateurs seront bien sûr les associations du quartier, la PMR, le CIQ, le centre social et toutes personnes aussi qui pourront nous solliciter pour des événements d'ordre collectif, puisque même si l'on considère que le positionnement a un côté géographique, il est évident que nous rentrons dans une panoplie de répartition. Nous souffrons toujours du nombre de salles parce que, malgré ce que nous pouvons mettre en plus sur le marché de la distribution, de la répartition, et chaque année il y en a de nouvelles, on se rend compte qu'il en manque toujours et que ce qui suffisait pour une quinzaine de personnes ne suffit plus pour une trentaine. On est toujours dans une cavalcade qui démontre que nos besoins –pourtant très nombreux, largement supérieurs à la moyenne et largement supérieurs aux comparaisons que l'on peut faire facilement– sont toujours en état d'incertitude. Bien que nous arrivions quand même à grouper toutes les demandes pour avoir une satisfaction générale. Mais il nous arrive quelquefois de dire non et il nous arrive surtout d'entendre des récriminations lorsque ce non exceptionnel arrive, ce qui est quelquefois sujet d'incompréhension, mais qui doit quand même se comprendre par le fait qu'à un moment donné on arrive à une limite.

M. MARINIELLO.- C'est un projet que nous avons suivi avec vous et nous vous remercions beaucoup pour son élaboration.

M. le Maire.- Il faut dire qu'à l'extérieur de la ville, et bien à l'extérieur puisque nous sommes au tout début –la commune commence juste avant le rond-point– nous sommes dans une espèce d'étalement de services publics puisque, autant d'un côté que de l'autre, nous avons effectivement maintenant beaucoup d'équipements qui structurent les cheminements et les habitudes de la ville. Vous avez d'un côté, bien sûr le quartier du Ranquet, vous avez la forêt, vous avez le centre du Deven, et vous avez tout ce qui mène à la Draille (pinède) du Deven avec toutes les activités de randonnées pédestres. Et de l'autre côté, vous avez le stade Audibert, en dessous la plaine Davini qui se renforce bientôt d'un pas de tir à l'arc et l'année prochaine d'un stade couvert de football. Vous voyez que nous sommes dans un cadre où finalement il y a une densité extérieure qui s'implante et qui permet d'avoir plus d'aisance, même si l'on fait quelques distances de plus parce qu'il y a aire de stationnement, aire libre, aire de pique-nique, tout ce qu'il faut pour que ce soit au large et dans le confort.

Dans ce cadre justement des projets structurants, Mme Joulia a eu le plaisir d'inaugurer en mon absence hier l'aire de camping-cars. C'est un élément important dans le dispositif d'attrait touristique. Son choix au bord de l'Etang de l'Olivier n'est pas neutre. C'est d'abord pour offrir un lieu agréable qui soit de nature d'attrait pour les amateurs de ce type de campement, mais aussi en liaison avec le centre-ville et l'intérêt que l'on peut avoir ou imaginer pour le commerce local. C'est un élément important qui s'ajoute à la chaîne d'équipements que nous avons voulus au bord de l'Etang de l'Olivier. Le dernier sera le mini-port que nous allons inaugurer bientôt et qui aura pour but aussi d'accueillir les bateaux qui vont fonctionner de manière électrique et chargés par le photovoltaïque, avec des balades sur l'étang et tous les bons moments que l'on peut y passer. Nous avons d'ailleurs voté le principe de la tarification au dernier Conseil municipal et je suis sûr que nous aurons de bons moments à vivre, que le public, nos citoyens, les estivants, auront de bons loisirs tout à fait bien ordonnés, bien organisés, à leur disposition.

Les cygnes vont arriver, on me dit maintenant qu'ils vont arriver plus vite. On m'avait dit qu'ils craignaient les feux d'artifice, maintenant paraît-il qu'ils ne les craignent plus. C'est inimaginable. J'ai reçu une note pour me dire que les feux d'artifice étaient un moment déplaisant pour les cygnes et qu'il fallait repousser leur arrivée. J'avais donc dit « On repousse leur arrivée au mois de septembre ». Et je reçois 3 jours après une note contraire en me disant « Non, ce n'est pas le problème de feux d'artifice, c'est parce que l'on n'a pas trouvé la bonne place ». Il faut leur faire une plage pour qu'ils puissent se rendre à ce domicile précis et habituel pour pouvoir manger. Frais de la plage : 25 000 €. Hors de question. Se prive-t-on de cygnes ou pas ? Finalement ils

ont trouvé une espèce de *truc* tout à fait particulier avec une petite mangeoire mobile et les cygnes sont contents. Les cygnes arrivent donc plus tôt que prévu. Le 11 juillet, jour où nous allons inaugurer tout cela, nous aurons peut-être la chance de les voir. Il y en aura des blancs, des noirs, des blancs et noirs aussi, cela existe. J'ai vu des cygnes tout blancs avec le col noir, cela fait une drôle d'impression d'ailleurs.

Ensuite, dans les projets structurants également, nous avons eu une réunion très importante il y a quelques jours sur le Port des Heures Claires. Nous avons effectivement établi le plan général qui va intégrer la navette, puisque le projet a été accepté dans son principe et dans 80 % de ses propositions. Tout ce qui est Istres et Martigues est accepté de manière complète, le point de vue qui reste en suspens est l'accès à Marignane et plus particulièrement son lieu. Nous militons pour que le lieu soit bien sûr branché sur l'aéroport parce que c'est là où nous aurons la satisfaction de l'intérêt de cette navette au maximum. Ailleurs ce serait intéressant mais là ce serait au maximum. Nous avons donc inclus ce quai dans le Port des Heures Claires comme il est prévu, et comme nous allons le réaliser si les informations que j'attends confirment que le plan que j'ai donné pourra être respecté afin de nous faire obtenir un port agrandi aux alentours de début 2017. En tout cas, premier semestre 2017. Le temps est délimité entre 2017 et 2018 parce que j'ai bien sûr repoussé la date de 2019 étant donné que j'ai vécu des fins d'opérations suffisamment terribles pour ne pas les revivre de la même façon.

Quel sera le dispositif ? 150 anneaux supplémentaires. Nous en avons aujourd'hui 210. Zone technique agrandie de 1 000 m² avec tout ce qui est aire de stockage de matériel, port propre, sur les recommandations de la Commission européenne de Bruxelles, et avec bien sûr les équipements qui vont avec, une nouvelle capitainerie de 150 m² et des bâtiments qui vont s'y ajouter, soit pour accueillir les associations, soit pour accueillir des commerces liés aux activités nautiques.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur ce dossier important qui est celui du Port des Heures Claires. Au-delà de l'aspect de plaisance, de tourisme, de l'aménagement du quartier, c'est l'un des éléments forts pour le dispositif de développement économique et c'est pour cela qu'il y a cette conception volontaire faite par les services et par d'autres collectivités pour lancer ce projet le plus vite possible. Je rends hommage à l'architecte des Bâtiments de France qui, tout d'un coup, miraculeusement, contrairement à son prédécesseur, nous a approuvé les propositions que nous avons faites précédemment. Nous sommes sur un terrain beaucoup plus dégagé que précédemment, nous travaillons donc maintenant le plus tôt, mais nous sommes liés aux obligations, aux études environnementales, aux accords administratifs. Cela fait une durée d'un an – nous essayons de la limiter à 9 mois – avant que l'on puisse commencer à mettre le premier rocher par barge dans le port actuel. Sachez que nous en avons souvent parlé, je parle en direction des Comités d'Intérêt de Quartier mais aussi des associations nautiques, et nous sommes un peu gênés chaque fois de répéter la même chose. Là nous avons avancé beaucoup plus nettement et beaucoup plus distinctement. Avez-vous des questions sur ce sujet ainsi que sur le mini-port de l'Olivier et sur l'aire de camping-cars ?

M. LEBAN. - Au sujet du Port des Heures Claires, le Bateau de Suffren va-t-il pouvoir être mis en valeur ?

M. le Maire. - Nous ne l'avons pas privilégié comme l'ancien Architecte des Bâtiments de France le souhaitait, puisque lui imaginait que, même jusqu'à la dernière mouette, en étant sur le port, il fallait que celle-ci puisse le voir. Nous sommes allés à ce qui était utile pour le port, sans bien sûr en priver les gens de l'accès et de la vision, et cela a été suffisamment juste pour que le nouveau l'accepte. Je crois que le Bateau de Suffren va être respecté, considéré, et surtout aménagé, parce que l'important c'est surtout la propreté qu'il y a à faire autour. Pour l'instant il n'est pas mis en valeur, avec tout ce qui va être fait autour, effectivement, nous le verrons plus directement.

M. GEFFRAULT. - Nous avons déjà parlé de l'implantation du futur bateau club de plongée de la Maison Pour Tous, sera-t-il bien inséré dans ce projet de rénovation du Port des Heures Claires ?

M. le Maire. - Effectivement nous avons inscrit cette donnée – mais cela ne veut pas dire que cela vous ôte le problème intermédiaire – parce que la plongée est quelque chose qui doit être près de l'eau. Vous avez fait bonne grâce de l'accepter pendant longtemps mais maintenant vous l'avez sur les bras parce que vous n'avez pas de solution pérenne et surtout intéressante dans la manutention et dans le déplacement des choses. Si vous pouviez encore, pendant ce temps-là, faire en sorte que les gens y trouvent leur compte, nous prendrons le relais avec efficacité au moment où tout l'arsenal – si l'on peut employer ce terme pour les bateaux – de dispositions nouvelles sera effectif. Je parle des nouvelles classes pédagogiques que nous allons faire pour remplacer celles qui sont vétustes, tout est prévu pour. Y a-t-il une question supplémentaire ? (Pas d'observation)

La Maison des arts martiaux. Nous l'avons annoncé dernièrement, je vais simplement dire qu'à l'ancienne Pyramide, qui a été fermée pour des raisons de sécurité, paraît-il, qui a été rouverte après des travaux importants faits justement pour prévoir la suite, l'avenir, et se prémunir par rapport à la suite, nous avons installé pendant l'année 2013, « Marseille, Istres, Capitale de la culture européenne », l'exposition éphémère de Buren. Celle-ci ayant laissé sa place le 31 décembre, nous avons donc maintenant un espace suffisamment important pour être occupé et le fameux projet d'arts martiaux que nous avons en tête depuis longtemps a enfin trouvé une destination. Nous avons donc pris en compte cet équipement, fait des réunions de concertation avec tous les clubs

intéressés, nous avons fait un programme ensemble que nous avons donné à l'architecte qui nous a donné un projet, nous l'avons accepté ensemble et nous l'avons budgétisé à partir des sommes que nous avons sollicitées auprès du Conseil général dans le cadre d'un CDDA et celles que nous avons dans le cadre des crédits délégués de Ouest Provence à la Ville d'Istres. Les opérations vont être lancées, le début des travaux est pour décembre 2015, à la fin de l'année, ils dureront 10 mois pour livraison au troisième trimestre 2016. Là aussi ce dojo, qui regroupera tous les amateurs et les usagers de tatamis, va laisser les salles qu'ils occupent aujourd'hui à la disposition de la Maison de la danse ou de gymnases. Bien sûr elles vont être réparties à d'autres utilisateurs qui ne manqueront pas de venir nous voir pour nous dire que dans leur endroit particulier, même s'il est dédié, ils sont encore à l'étroit et qu'ils ont besoin d'espace. Y a-t-il des questions sur la Maison des arts martiaux ? (Pas d'observation)

Je vais terminer sur le parcours sportif interactif, c'est aussi quelque chose d'assez spectaculaire. Même si l'on peut considérer qu'un parcours de santé, un parcours pédestre, a une logique habituelle, c'est ce que l'on fait, ce que l'on suit, pour être en forme, se détendre, avoir une santé et un physique pointus, tout cela est vu de manière conventionnelle, mais nous, nous l'avons vu de manière un peu différente, avec un esprit istréen, c'est-à-dire trouver une valeur de différence, une valeur d'exemple. La valeur de différence c'est que dans les parcours de santé habituels –puisque nous en avons déjà un au Parc de Trigance, on l'oublie souvent mais pour l'avoir vu de près hier en visitant deux associations qui ont organisé leur fête de fin d'année, j'ai bien pu me rendre compte que ce parcours de santé existait– les agrès sont ceux que l'on voit habituellement. Mais là nous avons des éléments un peu différents puisque, sur les trois parcours, un sera dédié à la ville, c'est un parcours urbain. C'est sûr qu'à Marseille on a l'habitude de marcher sur des trottoirs, sur le macadam, mais chez nous c'est peut-être moins habituel, c'est moins recherché puisque la campagne est sans doute un lieu plus agréable. Mais nous avons voulu introduire cela sur une dimension touristique afin que les gens puissent découvrir leur ville, ou que les touristes puissent découvrir la ville, à travers un sentier dédié, d'équipement en équipement, de monument en monument, d'endroit agréable en endroit agréable. Vous pourrez effectivement voir un parcours humain qui sera tracé au centre-ville et l'activité de fitness à l'extérieur pourra emprunter cet itinéraire.

Le deuxième élément, qui, lui, a un côté plus exemplaire, c'est que nous avons voulu donner une valeur d'information sur ces parcours. D'abord, information à titre classique mais très ouverte, parce que l'on pourra se connecter à ces bornes à partir d'un branchement et avoir immédiatement des renseignements sur tout ce qui se passe à Istres, en termes d'évènements, en termes touristiques, en termes d'actualités. Mais aussi, et c'est là l'important, à côté d'agrès particulièrement modernes –puisque vous voyez un peu le genre de spécimens que nous allons implanter– où tous les muscles vont travailler, avec votre smartphone, avec votre téléphone, vous pourrez vous brancher et avoir l'évolution de toute votre activité physique, y compris la tension, le rythme cardiaque. Vous pourrez vous suivre vous-mêmes à travers les efforts que vous faites. M. Leban, en tant que praticien, opine du chef qu'il apprécie, puisque le côté médical est le service supplémentaire que nous avons voulu fournir. Ce sont des parcours de santé qui ont vraiment le terme de santé au bout de l'objectif. Ce n'est pas uniquement courir ou marcher, c'est pour ceux qui veulent aller plus loin. Pas forcément les champions, parce que je trouve qu'aujourd'hui il y a des gens de plus en plus nombreux qui le font par détente, mais de manière structurée, construite, qui veulent avoir des repères sur eux-mêmes. Ils auront l'occasion de le faire grâce aux moyens que nous mettons à leur disposition. Y a-t-il des interventions sur ces deux thèmes ? (Pas d'observation)

Avant de donner la parole à M. Casado pour la suite des travaux, je voudrais simplement dire que nous n'oublions pas les travaux concernant le centre ancien, et cela va être fait d'ici la fin de l'année. Ceux qui vont nous amener à la fermeture du centre ancien et ceux qui vont nous amener à l'implantation des points de ramassage d'ordures à l'extérieur du centre ancien. Nous avons eu une dernière réunion de mise au point avec M. Garcia la semaine dernière, nous sommes prêts pour lancer les travaux. Nous allons laisser passer l'été, ce qui nous permettra de faire une réunion avec vous pour la mise au point des cartes, étant donné que nous allons coupler les travaux, qu'il n'y ait pas de confusion et surtout d'extension du temps qui leur sera consacré. Ceci est aussi bien parti. Je passe maintenant la parole à M. Casado.

II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER :

M. CASADO.- Bilan global des relations administrés dans les quartiers Est. Le maire a adressé 521 courriers à destination des habitants des quartiers Est du 1^{er} janvier au 19 juin 2015.

Concernant la propreté, du 1^{er} janvier au 19 juin 2015, 958 passages ont été effectués sur les 2 591 recensés pendant cette période sur toute la commune. L'agent chargé de contrôler la propreté dans l'ensemble des quartiers de la commune a procédé à 2 signalements de dépôts sauvages dans les quartiers Est sur les 7 signalements concernant l'ensemble de la collectivité.

Pour « Allo Travaux », du 1^{er} janvier au 19 juin 2015, 549 appels pour les quartiers Est sur les 1 344 appels reçus, ce qui représente 41 %, principalement émis par les habitants du quartier des Echoppes pour 15 %, de Istres Centre pour 10 %, et des Arnavaux pour 8 %. Ils portent principalement sur les problèmes d'éclairage public (29 %), espaces verts (26 %) et voirie (23 %).

Pour « Allo Quiétude », du 1^{er} janvier au 19 juin 2015, 79 appels pour les quartiers Est sur les 244 reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 35 %. Ils ont été émis principalement par les habitants du quartier des Echoppes pour 24 %, et du Rouquier pour 11 %. Essentiellement répartis sur des problèmes

d'atteintes aux personnes, problèmes de voisinage, pour 20 %, et liés à la sécurité et aux nuisances sonores pour 19 %.

Concernant les travaux plus importants, une vingtaine d'opérations sont réalisées ou sont en phase de réalisation pour un montant de 731 990 €. Il reste une trentaine d'opérations à lancer pour un montant de 1 500 000 €. Certaines de ces opérations seront achevées au courant du premier semestre 2016 mais imputées quand même sur le budget 2015 étant donné qu'il y a un déferlement de travaux importants. Je suis à la disposition des CIQ qui veulent me voir à la fin de la séance pour que je leur montre ce qui a été fait dans leur quartier ou s'ils ont des inquiétudes ou des questions, je serai à même de leur répondre.

M. le Maire. - Y a-t-il des questions sur la série de travaux, ceux que nous avons choisis, ceux que nous avons reportés à plus tard ?

Mme CLERC. - Vous avez parlé de parcours de santé qui faisait un certain choix de lieux dans la ville, avez-vous maintenu les lieux proprement provençaux ? Je songe tout particulièrement à la Recense, ce vieux moulin à huile. Le parcours est-il à côté de la Recense pour mettre en valeur ce qui était, il y a un siècle encore, le travail du moulin à huile ?

M. CASADO. - Au centre-ville il n'y a plus rien.

M. le Maire. - C'est un terrain privé, quelqu'un est en train de construire des bâtiments.

M. CASADO. - Il n'y a plus de moulin à huile à la Recense.

Mme CLERC. - Je le sais bien, c'est pour cela que je soulève le problème.

M. CASADO. - Il reste celui du Cascaveau qui va être réhabilité, il y a un projet dessus.

Mme CLERC. - Super ! Je vous remercie.

III. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

M. le Maire. - Je m'excuse mais je vais encore garder la parole un certain temps parce qu'il y a une série innombrable de questions et je vais essayer d'aller assez vite.

M. et Mme Del Moro ont une question très personnelle : « Un terrain qui jouxte leur habitation, c'est-à-dire derrière leur mur, n'est pas entretenu ». Réponse : « Le débroussaillage a été effectué le 2 juin par les services techniques municipaux ».

« Toujours derrière leur mur, plusieurs arbres posent réellement question, à savoir des retombées continues de feuilles et autres, et des racines qui endommagent ledit mur et le sol carrelé de leur terrasse. Pouvons-nous envisager un abattage des arbres, ou du moins des élagages importants ? » Pour un problème de racines ce n'est pas un élagage. Réponse : « Le service des espaces verts s'est déplacé pour évaluer les travaux ». Ce serait bien de me dire où c'est, plus précisément.

M. CASADO. - Les Charmilles, à côté du parc.

M. le Maire. - Même si cela a un caractère de demande privée extérieure, j'ai demandé que l'on aide plus particulièrement parce que ce sont des gens qui sont handicapés. On comprend très bien qu'il faille les aider.

M. Dhellin n'y est pas allé de main morte, il nous a signalé « Un câble non recouvert traverse la route face aux « Glaces Lu », à l'intersection de l'avenue Aldéric Chave et la rue Yvan Llopis ». Réponse : « Les services techniques de proximité se sont déplacés. Le câble a été recouvert le 24 juin 2015 ».

M. DHELLIN. - Il est toujours sorti, Monsieur le Maire.

M. le Maire. - « Le câble a été recouvert le 24 juin 2015 ».

M. DHELLIN. - Ils ont peut-être recouvert le côté mais le milieu est toujours visible.

M. le Maire. - Madame Barrat, vous aurez l'amabilité de faire un rectificatif, savoir quelle est la longueur de la couverture, si le bout de M. Dhellin est laissé à l'air libre.

M. DHELLIN. - C'est en plein milieu.

M. le Maire. - Cela m'étonne que d'un côté on me dise que c'est recouvert, sous-entendu on n'en parle plus, et que d'un autre vous me disiez que rien n'a été fait. Mais cela peut arriver, c'est déjà arrivé.

Mme BARRAT.- Visiblement, Monsieur le Maire, il y a eu une intervention une première fois qui n'a pas tenu, et une seconde ce matin qui, on l'espère, tiendra. Quoi qu'il en soit, nous vérifierons demain.

M. le Maire.- On va prendre une mesure d'ordre normande ou gasconne, disons que le câble est en cours de couverture.

M. DHELLIN.- M. Giuntini ne l'avait pas vu. Il y passe tous les jours en scooter mais il ne l'avait pas vu. Je l'ai donc fait remarquer à mon cher Président.

M. le Maire.- M. Dhellin a trouvé un trou très important qui gênait la circulation rue Llopis face à la rue Passacaille. On me répond : « Le trou a été rebouché par les services techniques de proximité le 16 juin 2015 ».

M. DHELLIN.- Tout à fait, Monsieur le Maire. Celui-là a été rebouché, je ne peux pas nier l'évidence.

M. le Maire.- Vous nous rassurez. On continue, parce que vous en avez écrit *une tartine* : « Demande d'un panneau « Stop » rue de l'Equerre en venant de La Poste en direction de l'EPJ, alors qu'il s'y trouve à la sortie de la place Champollion ». Réponse : « Le Code de la route stipulant que la priorité est à droite, un panneau « Stop » n'est pas nécessaire ».

M. DHELLIN.- Si le panneau « Stop » n'est pas nécessaire, pourquoi y en a-t-il un place Champollion alors ? Expliquez-moi. Il y en a un d'un côté, et là, le matin, lorsque vous avez deux ou trois *grenouilles* qui sont en retard et qui foncent pour aller à l'école, vous arrivez et *boum*. Un jour ce sera le carton, c'est certain.

M. CASADO.- Sortie parking est une chose, sortie sur le domaine public en est une autre. J'irai vous voir, Monsieur Dhellin.

M. le Maire.- « Le rebouchage du bitume des Charmilles serait souhaitable, après avoir enlevé les arbustes afin de délimiter les places de parking ». Visiblement il y a un partage d'opinions qui n'est peut-être pas complet entre vous.

M. DHELLIN.- C'est-à-dire que lui n'a pas d'arbustes devant chez lui, il ne peut pas discuter, mais comme nous avons des gens qui cherchent à stationner... Il nous dit toujours « La route est publique », je suis d'accord avec lui, je le sais, alors il y en a qui se garent devant, mais d'autres ne peuvent pas se garer parce que là où ont été abattus les arbres il y a des morceaux de béton qui ressortent.

M. le Maire.- Peut-être que vous pourriez attendre ma réponse pour pouvoir répondre à la réponse, éventuellement. « Le service voirie va se rendre sur place début juillet pour le rebouchage de ce bitume ».

Et comme vous avez ajouté que vous vous inquiétiez de la déformation de la chaussée devant votre domicile, déformation due à un arbre, et demandé une solution, je vous indique que « Les services l'ont déjà étudié, qu'il faut donc purger les racines en cause et reprofiler l'enrobé sur 40 m² afin de résorber les rétentions d'eau, ce qui permettra quand même de conserver les arbres mais qui entraînera une dépense de 4 758 €. On va inscrire ces travaux dans une programmation pluriannuelle ».

M. Cabra qui habite résidence du Grand Parc : « Demande l'entretien de l'espace vert situé à côté du bâtiment car tout est sec, et le nettoyage des piétonniers autour des bâtiments (amas d'aiguilles de pins) ». « Les services techniques ont programmé les travaux début juillet ». Heureusement que nous avons des saisonniers qui arrivent parce que cela fait beaucoup de travaux en juillet.

Mme Godart, résidente du Centre Ancien : « Stationnement limité à 7 jours sur le même emplacement, dans le règlement intérieur, sous peine d'enlèvement par la fourrière. Demande une autorisation pour absence prolongée précisant la date de fin de stationnement ». « Une autorisation spéciale ne peut être accordée suivant la réglementation en vigueur, il faudrait donc utiliser un parking privé ou un parking souterrain en cas d'absence prolongée ». Je ne veux pas avoir de cas d'espèce par rapport à une loi générale.

Requête des habitants du quartier du Ranquet : « Mme Joulia a été interpellée à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association pour le Ranquet présidée par M. Patrice Mariniello au sujet de nuisances nocturnes. En effet, l'aménagement de la plage génère des rassemblements de jeunes et du bruit quasiment chaque soir et dans la nuit, ce qui gêne les habitants qui vivent à proximité. Ils sollicitent donc la présence dissuasive de la police municipale ». « M. Mariniello a réceptionné un courrier, ainsi que Mme Ortega, afin de les informer que la police municipale programme des passages réguliers et plus nombreux ». Monsieur Canovas, voulez-vous répondre ?

M. CANOVAS.- Concernant ces difficultés que vous subissez au Ranquet, nous prenons en compte vos doléances, des patrouilles seront effectuées régulièrement, tous les soirs, même la nuit. Mais je vous invite à nous solliciter au moment où les rassemblements de jeunes ont lieu de manière que l'on puisse identifier ces gens et éventuellement les verbaliser, s'il y a des délits ou autres infractions. Dans tous les cas, vous aurez des surveillances quotidiennes de jour et de nuit.

M. le Maire.- Vous savez que le patron du bar a changé, M. Aldo a passé le flambeau, et nous avons eu quelques plaintes du nouveau pour des fréquentations l'après-midi. Mais c'était à l'occasion des gens du voyage qui étaient installés et qui avaient perturbé un peu la quiétude des dames qui se baignaient l'après-midi.

Requête de M. Galle. D'abord c'est une affirmation : « On constate une amélioration de la qualité de vie concernant la quiétude de ce quartier et ce point positif pourrait être accentué davantage si le bailleur Nouveau Logis Provençal, concernant environ 145 logements, envisageait une opération de rénovation similaire à celle prévue pour des logements de ce quartier. Avec, si possible, une réunion avec les résidents en amont de cette opération ». Réponse : « Le bailleur du Nouveau Logis Provençal a été saisi pour l'entretien des volets, réfection des façades, et a indiqué le lancement d'un diagnostic pour définir un programme de travaux qui devrait permettre à la société de consulter des entreprises courant troisième trimestre 2015 ».

Monsieur Galle, vous avez entièrement raison sur le fait que Grand Delta prenant en compte un certain nombre de logements dans la rénovation, cela devrait être de nature à susciter un mouvement. J'en avais parlé lors d'une réunion il n'y a pas très longtemps. Il se trouve que j'ai déjà envoyé un courrier pour demander au Nouveau Logis Provençal d'avoir un degré d'analyse et si possible une réponse, même si elle n'est pas détaillée étant donné qu'il faut des études véritables, mais que l'on ait au moins une perception de leur état d'esprit. Ils nous ont répondu pour dire qu'effectivement ils avançaient déjà un petit programme de travaux qui donnera une patine extérieure différente, et je vous assure que je les rencontrerai la semaine prochaine pour les attributions de logements avenue Guynemer et j'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet.

« Pourrait-on avoir quelques précisions sur l'installation de l'annexe de la police municipale dans ce quartier, et s'il y a un projet d'implantation de vidéo surveillance complémentaire ». J'ai répondu tout à l'heure sur les points, autant sur l'implantation de la vidéo que sur le poste annexe lui-même.

« Sur les deux parkings des Echoppes (Est et Ouest) au moment de l'écriture de ce courrier, les branches des mûriers gênent le stationnement des véhicules pour un quart de la totalité des places disponibles ».

« Sur le parking Est des Echoppes elles ont poussé à une telle hauteur (environ 1,80 m) que la visibilité est nulle pour les usagers entrant ou quittant le parking, ce qui a engendré deux accidents en un an (en mai 2014 et en mai 2015 au même endroit) ». « Une intervention est prévue début juillet ». Je veux m'assurer que le contrôle se fasse vraiment sur ces interventions-là parce qu'il y en a beaucoup au même moment. Que ce ne soit pas un effet d'annonce mais un effet garanti. Je veux avoir l'assurance de la réponse.

Mme Gaube qui s'occupe de la partie en face du CEC, c'est-à-dire l'Orée du Parc, « Demande un ralentisseur rue Verbouisset afin de limiter la vitesse des véhicules et scooters venant à grande allure dans cette rue ». Réponse : « Le service voirie s'est rendu rue du Verbouisset et, vu la configuration des lieux (pas de trottoir, de nombreuses sorties de garages et d'habitations), il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs. Il n'y aurait pas assez de distance entre les ralentisseurs et les sorties de garages ». Monsieur Casado, spécialiste de la chose, voudriez-vous ajouter quelque chose ?

M. CASADO.- C'est la configuration qui est ainsi. Il y a d'autres moyens mais ce qui serait bien c'est que les gens fassent preuve d'un peu plus de civisme, parce que c'est dans le quartier, c'est une rue presque en impasse, ce ne sont que des riverains qui sont là. C'est un peu dommage de faire des installations techniques, on le dit souvent, cela coûte de l'argent et bien souvent c'est à cause de deux ou trois riverains qui ne sont pas trop respectueux des limitations de vitesse et du quartier. Là, il s'avère en plus que c'est compliqué.

Mme GAUBE.- Ces ralentisseurs ont eu existé quand même. Je n'y étais pas encore à l'époque mais apparemment, en 2000, 2005 peut-être.

M. CASADO.- C'était même avant, en 2001 je crois. Nous les avons enlevés parce qu'ils n'étaient pas conformes aux normes européennes. Les ralentisseurs doivent être installés tous les 40 m, il doit y en avoir deux, pas à proximité d'un virage... Une réglementation européenne a fait qu'il fallait qu'on les enlève sinon la Ville risquait de se retrouver au tribunal si quelqu'un se faisait mal sur un ralentisseur, notamment un cyclo. Nous avons donc fait une campagne d'enlèvement qui avait coûté à l'époque pas loin de 1 M€ pour enlever tous les ralentisseurs de la ville qui n'étaient pas conformes. Vous voyez les anciens emplacements, si on les avait mis à l'époque c'est qu'ils devaient sûrement servir à quelque chose, mais la nouvelle réglementation ne l'autorise plus.

M. le Maire.- Mme la Présidente signale également un « Problème de stationnement suite à l'ouverture du skate parc. Des véhicules stationnent devant les habitations en journée et en soirée, alors que des parkings attenants sont à leur disposition. Les habitants proposent d'instaurer un système de vignette ou de panneaux réservés aux habitants ». Réponse : « En dehors des parkings mis à disposition, seule la police

municipale est à même de régler la circulation et le stationnement ». C'est vrai, néanmoins on demande des panneaux « Réservés » pour pouvoir indiquer. On peut quand même faire cela.

Mme GAUBE.- Merci, Monsieur le Maire.

M. le Maire.- On ne peut pas mettre de vignettes sur vos voitures mais l'on peut mettre des panneaux pour dire qu'il y a d'autres lieux pour garer lorsque l'on est utilisateur usager du skate parc.

M. Gouiran s'étonne « Qu'une ville de plus de 40 000 habitants ne prévoie pas dans les parcs ouverts au public des lieux d'aisance ». Je dirais à M. Gouiran qu'il y a parcs publics et parcs publics. Il y a lieux où il y a beaucoup de personnes et moins de personnes. Cela ne veut pas dire que ce sont des lieux que l'on abandonne mais que l'on ne peut pas traiter de la même façon. Comme il est facile de dire que l'on peut uriner facilement n'importe où, il est plus facile de voir l'entretien que cela entraîne lorsque l'on a des lieux publics officiels. Je n'en veux que pour preuve celui de Sainte Catherine où, malgré la présence de quelqu'un, d'une dame pipi, nous avons des difficultés manifestes à bien entretenir ce lieu. Il est évident que l'on ne peut pas faire cela dans tous les endroits. Je pense au Parc de Trigance et aux parcs qui sont relativement confinés dans un espace important. Si ce n'est pas très loin de chez soi, on peut peut-être retourner vite aux toilettes, si nécessaire. En revanche, dans des lieux où nous avons beaucoup de populations qui y restent un certain temps, comme le Parc des Salles et Sainte Catherine, là il est évident qu'il faut apporter un élément de confort. Je signale que cela est prévu dans la deuxième édition du Parc des Salles puisque ce sera un élément qui sera à l'intérieur du dôme qui couvrira la guinguette. Et c'est également prévu –les travaux sont en cours d'ailleurs– à Sainte Catherine, où l'ancien public de nettoyage à la main va être remplacé par quelque chose d'automatique mais qui coûte 60 000 € quand même. Cela étant dit, que M. Gouiran ne s'étonne pas qu'il y ait un choix parmi les lieux couverts, nous confinons les lieux d'aisance pour les endroits où il y a véritablement un monde important et régulièrement.

M. GIUNTINI.- M. Gouiran habite effectivement à côté du Parc des Salles, peut-on lui donner une date à peu près pour les sanisettes installées au Parc des Salles ?

M. le Maire.- Il est si pressé que cela ?

M. GIUNTINI.- Il a 88 ans alors de temps en temps ça urge.

M. le Maire.- Mais il peut faire chez lui. Rassurez-moi, il n'attend pas d'aller... C'est impossible pour l'instant. On peut être à 6 mois près, je ne veux pas me lancer dans une opération. Soit nous commençons en début d'année, soit en milieu.

M. Dondt a signalé à Ouest Provence que « Les couvercles des containers à poubelles n'étaient pas refermés ». M. Garcia étant là, il est difficile de... On va lui demander d'aller refermer d'un saut de puce les containers qui restent ouverts.

Si Mme Mora était là elle nous parlerait maintenant de sa fameuse Ronde des soupes, n'étant pas là, nous avons le temps, c'est pour l'automne 2015.

Pour ma part, j'ai terminé. Je vais voir la dame du fond qui m'a demandé un renseignement que je n'ai pas pu lui donner de manière formelle.

M. DARSES.- Monsieur le Maire, j'ai une question plus d'organisation que technique. Au niveau du CIQ de l'Etang de l'Olivier nous vous envoyons régulièrement des questions auxquelles vous répondez régulièrement, c'est la raison pour laquelle je n'ai pas refait une liste exhaustive ce soir des sujets en suspens. Au niveau de l'organisation et du principe des Conseils de quartier, faut-il refaire cette liste pour la communiquer aux autres ou considérez-vous que les courriers que nous faisons sont suffisants ?

M. le Maire.- Les courriers sont suffisamment explicites, avec les réponses que je peux y faire, en fonction des engagements que je prends et des calendriers qui sont arrêtés. Pour plus de précisions après, vous appelez la Direction des services ou M. Rizzi qui pourra vous donner le détail des choses. Maintenant, si vous voulez que l'on en reparle ici...

M. DARSES.- Non, c'était juste une question de principe et d'organisation. Merci, Monsieur le Maire.

M. le Maire.- Merci. Bonnes vacances.

La séance est levée à 19 heures 42.